



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Nicaragua

Question écrite n° 65843

Texte de la question

M. François Asensi souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le déclin de l'action culturelle française à l'étranger, notamment dans les petits pays d'Amérique latine comme, le Nicaragua. Notre pays n'offre plus de bourses d'études durables en France aux meilleurs étudiants nicaraguayens et leur ôte ainsi la possibilité de devenir des ambassadeurs efficaces de notre culture. Compte tenu des faibles ressources du Nicaragua, ses institutions, publiques ou privées, ne feront pas de l'enseignement du français une priorité. La promotion des meilleurs locuteurs de la langue française se réduit alors au dispositif de bourses et d'aides que la France met en place à leur bénéfice mais aussi à celui de notre rayonnement dans leur pays. Sans bourses d'études significatives pour se former en France, l'enseignement de notre langue, dans un petit pays comme le Nicaragua, est particulièrement pénalisé et, par voie de conséquence, notre présence culturelle est menacée. Dans le même sens, le rapport d'information parlementaire de M. Yves Dauge sur les centres culturels à l'étranger témoigne du sentiment d'abandon des personnels. Un périodique français très lu à l'étranger et publié dans de nombreuses langues a récemment relevé ce recul. La durée des bourses d'études aurait chuté de 37 % en dix ans. Le financement public du réseau culturel français à l'étranger, l'un des plus importants du monde, serait tombé sous la barre des 50 %. La question est aujourd'hui en débat dans l'opinion publique. L'exception culturelle, sa crédibilité aux yeux de nos partenaires ne pourront se défendre véritablement que par une activité culturelle volontaire et soutenue sur le terrain international. C'est également une présence dynamique à l'étranger dans ce domaine qui nous permettra de résister à la puissance des Etats-Unis et de défendre notre identité française et européenne. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre et quels crédits il compte engager pour enrayer l'affaiblissement de la présence culturelle française dans le monde.

Texte de la réponse

Le Nicaragua est le pays d'Amérique centrale qui a bénéficié de l'aide la plus importante depuis plus de vingt ans. Cependant, afin de rendre son action plus visible dans cette région morcelée en de nombreux Etats héritiers d'une histoire commune, présentant des situations économiques comparables et où les différentes instances de coopération internationales sont très présentes, le ministère des affaires étrangères a réorganisé son dispositif de coopération. La France a ainsi décidé de régionaliser sa coopération, et un centre culturel régional a été créé auprès de son ambassade au Costa Rica. Ce dispositif permet d'organiser les projets autour d'une instance politique unique - le Système d'intégration centraméricaine (SICA) et ses organismes spécialisés - dans une logique définie par cette organisation et qui répond ainsi aux vœux des Etats membres. Organisant des formations au profit des universités et centres de recherche, la coopération scientifique et technique se maintient à un niveau appréciable. C'est toutefois principalement à travers ses programmes culturels (enseignement du français, manifestations diverses) qui offrent, dans le cadre des alliances françaises, une alternative à l'omniprésence de la culture nord-américaine que la coopération française est la plus visible et la plus appréciée du public centraméricain.

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65843

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5287

Réponse publiée le : 22 octobre 2001, page 6050